



**INFIRMERIE PROTESTANTE DE LYON**  
 1-3 chemin du Penthod  
 69641 CALUIRE ET CUIRE CEDEX  
 (Métro Cuire)  
 Tél. : 04 72 00 72 00  
 Siret 431 768 084 00011  
 FINESS 69079 3468

# Notice d'Information (à conserver)

## Hospitalisation Complète

### PARTIE A COMPLETER PAR LE SECRETARIAT MEDICAL

Date d'entrée : ...../...../..... Heure d'entrée : ..... h  
 Docteur : .....

#### **Constitution et envoi de votre dossier de pré-admission**

La liste des pièces à nous faire parvenir est notée en en-tête de l'imprimé « demande d'admission ».

N'oubliez pas de demander à votre mutuelle de nous **faxer une prise en charge détaillée au plus tard 48h avant votre entrée au 04 72 00 70 54 ou par mail à [planning@infirmierie-protestante.com](mailto:planning@infirmierie-protestante.com)** (*la prise en charge doit impérativement nous parvenir avant votre sortie. Dans le cas contraire, vos frais d'hospitalisation vous seront facturés*). Le numéro FINESS à donner à votre mutuelle est le 69079 3468.

2 façons de réaliser votre pré-admission **au plus tard 48h avant votre entrée** :

- en vous présentant à l'accueil de la clinique (par exemple lors de votre consultation d'anesthésie)
- par courrier

#### **Consultation d'anesthésie**

Votre rendez-vous doit avoir lieu au plus tard 72 heures avant votre intervention.

Si une anesthésie a été prévue par votre médecin, prendre rendez-vous dès maintenant pour la consultation d'anesthésie directement en ligne 24h/24h et 7j jours/7 sur le site internet [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Date et heure de la consultation : .....

Vous pouvez également joindre le secrétariat par téléphone du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 au **04 72 00 71 20**.

#### **En cas de report ou d'annulation** : veuillez contacter votre médecin.

#### **Tarifcation**

Nous tenons à vous informer que certains médecins et anesthésistes sont susceptibles de pratiquer des dépassements d'honoraires. Veuillez vous renseigner auprès de leur secrétariat.

Nous vous rappelons que les patients pris en charge à 100 % sont redevables du forfait journalier et de la participation forfaitaire assuré (sauf exonération prévue par la législation) ainsi que des dépassements d'honoraires éventuels ou autres suppléments.

En l'absence de couverture sociale et conformément aux dispositions de l'article 11 de notre Convention avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, vous devrez verser la totalité du montant prévisionnel correspondant au devis communiqué par le praticien.

Prévoyez un mode de règlement pour le jour de votre sortie : chèque, espèce ou CB (des coffres seront à votre disposition dans les chambres pour vos effets personnels).

Caution :

- 1 chèque de caution de 200 € vous sera demandé lors de votre admission, il vous sera rendu après paiement total de la facture
- 1 chèque de caution de 30 € et un pré-paiement pour la télévision (en option)

## RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE HOSPITALISATION

Pour assurer le bon déroulement de votre séjour, vous devez lire attentivement ce qui suit et respecter les recommandations qui ont été données.

☒ Apporter vos effets personnels (pantalons, jogging, pyjama, pantoufles, peignoir, serviette de toilette...)



☒ N'apporter ni bijou ni objet de valeur



☒ Munissez-vous de :

- la lettre de votre médecin
- vos radiographies, résultats biologiques, carte de groupe sanguin
- votre consultation d'anesthésie
- votre traitement habituel et vos ordonnances (voir l'encadré ci-dessous)
- votre carte d'identité
- votre carte vitale
- votre carte de mutuelle



### Votre traitement habituel et votre hospitalisation



#### Avant votre hospitalisation :

Au cours de la consultation de pré-anesthésie, signalez au médecin tous les médicaments que vous prenez.

La veille de votre hospitalisation, préparez votre ordonnance la plus récente, ainsi que 48h de traitement.

#### A votre admission dans l'unité de soins :

Remettez votre ordonnance et vos médicaments à l'infirmière dès votre accueil.

Pendant votre séjour, l'équipe médicale et soignante a en charge la globalité de votre traitement : elle vérifie les interactions médicamenteuses éventuelles, elle prépare les doses à administrer et vérifie que vous avez bien bénéficié de la totalité de votre traitement.

#### Quelques derniers conseils :

Les délais d'approvisionnement de la pharmacie sont de 48 à 72h. C'est pourquoi il nous apparaît souhaitable que vous apportiez vos médicaments dans le cas où votre traitement habituel ne serait pas disponible en stock à la clinique.

Afin de faciliter l'identification des médicaments que vous apportez, nous vous remercions de les maintenir dans leurs emballages d'origine.

☒ Pour les enfants, afin d'assurer un séjour agréable, n'oubliez pas d'apporter :

- ses jouets et autres objets familiers
- son carnet de santé
- son biberon



**Avertir le praticien, en cas de modification de votre état de santé (toux, fièvre, grossesse...) depuis la consultation d'anesthésie jusqu'à votre hospitalisation**

**Vous assurant de nos meilleurs soins, nous vous souhaitons un prompt rétablissement**